

# La Maison du Couple et de la Famille, vous accueille pour des entretiens :

- ▶ familiaux
- ▶ de conseil conjugal
- ▶ de médiation familiale
- ▶ des groupes de transmission intergénérationnelle

Notre équipe d'intervenants qualifiée, est formée en permanence.

Une participation financière proportionnelle aux revenus est demandée.

Le nombre et la fréquence des entretiens sont adaptés à chaque situation.

L'association est membre de la FENAMEF et de l'APMF



## Maison du Couple et de la Famille

61 rue Pen Ar Menez  
29200 BREST

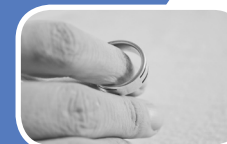
Tél. : 02 98 47 26 26  
Courriel : [contact@mcf29.fr](mailto:contact@mcf29.fr)  
Site : [www.mcf29.fr](http://www.mcf29.fr)

Permanences téléphoniques :  
lundi : 9h30 / 12h30  
mardi : 9h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30  
mercredi : 9h30 / 12h30  
jeudi : 13h30 / 17h30  
vendredi : 14h / 17h

Entretiens sur rendez-vous.  
Entretiens possibles par skype en médiation.  
Possibilité d'entretiens à Argol,  
Châteaulin et Lesneven



## Maison du Couple et de la Famille



Médiation Familiale...



...Intergénérationnelle



Conseil Conjugal



Entretiens Familiaux



Une Affaire de Famille



Reliance

\* L'association est membre du réseau départemental d'adoption



## La Médiation Familiale...

### ■ Des séances de Médiation Familiale confidentielles pour :

- **Accompagner** la séparation du couple, en permettant aux parents de construire des accords favorisant l'intérêt des enfants.
- **Rechercher ensemble** des solutions concrètes, équitables et adaptées à chaque situation.
- **Faciliter la communication** de parents déjà séparés et rencontrant des difficultés.

**Thèmes abordés** : exercice de l'autorité parentale, résidence des enfants, contributions financières à l'éducation des enfants, partage des biens...  
Ces accords peuvent être homologués par le Juge aux Affaires Familiales.



## Le Conseil Conjugal

### ■ Une aide proposée aux couples, aux personnes qui rencontrent des difficultés dans leur vie conjugale avec ou sans intention de rupture.

Dans un **cadre confidentiel**, les membres du couple exposent leurs difficultés et, progressivement, expriment leurs désirs et leurs souhaits.

L'intervention du Conseiller conjugal permet à chacun des conjoints d'énoncer son vécu, **d'entendre la perception** qu'en a l'autre. Le couple peut ainsi, peu à peu, mieux comprendre ce qui fait problème dans leur relation et provoque insatisfaction et souffrance.



## Les Entretiens Familiaux

### ■ Un accompagnement apporté aux familles qui traversent des crises, des conflits.

Toute famille peut rencontrer des changements tout au long de la vie et / ou des difficultés (naissance, recomposition familiale, décès, maladie, chômage, déménagement...) qui affectent un ou plusieurs de ses membres.

Les **Entretiens Familiaux** sont indiqués lorsque ces difficultés génèrent des symptômes chez un ou plusieurs membres de la famille, affectant les relations, le fonctionnement, la communication à l'intérieur du **système familial**.

Ces entretiens sont basés sur le partage de ce qui se vit pour chacun, sur la **compréhension** des blocages et sur la construction d'une vision différente de ce qui fait problème, à partir des ressources personnelles de la famille.



## ... Intergénérationnelle

### ■ Des séances de Médiation Intergénérationnelle pour :

- **Restaurer des liens** entre grands-parents et petits-enfants.
- Résoudre des **conflits dans les fratries**.
- Renouer un **lien rompu** en raison de conflits importants entre un jeune adulte et ses parents.

*Des entretiens d'information gratuits.*

*Des permanences d'information :  
les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 10h à 11h30.*

*Des permanences au tribunal :  
le 1er jeudi du mois de 13h30 à 16h30.*

*Le Médiateur : un tiers impartial, **Diplômé d'Etat**, intervenant dans un esprit de coparentalité. Une démarche qui peut être proposée par le juge aux Affaires Familiales.*



## Une Affaire de Famille

### ■ Un programme de prévention de la transmission générationnelle des difficultés de fonctionnement familial, sous forme de sessions de 8 séances.

#### Ce groupe concerne :

- les adultes ayant vécu dans une famille à difficultés de fonctionnement (alcoolisme, toxicomanie, violence, dépression, etc.) et dont la vie en est impactée.
- les conjoints de personnes qui présentent des difficultés de fonctionnement, entraînant une relation insatisfaisante pour les deux.
- les personnes présentant ou ayant présenté ces difficultés de fonctionnement.
- ceux qui craignent de transmettre ces difficultés de fonctionnement à leurs enfants.





# Parcours Reliance

■ **Le parcours Reliance est un programme pour les enfants de 4 à 12 ans rencontrant des difficultés suite à la séparation de leurs parents et / ou le décès d'un proche.**

Ces difficultés peuvent apparaître sous forme de **signes préoccupant la famille, voire les enseignants**. Cela peut se traduire par une baisse des résultats scolaires, un repli sur soi, de l'agressivité, ... Ce programme de prévention permet **d'accompagner ce changement familial**.

- **7 rendez-vous** composent ce programme de travail de soutien, avec :

- **1 rendez-vous individuel** préalable avec le ou les parents permettant d'évaluer la situation et le **degré de souffrance de l'enfant**.
- **5 séances** d'une heure à une heure et demi, à raison d'une par semaine avec le groupe d'enfants.

Les groupes sont composés de **5 enfants maximum** de même tranche d'âge ayant vécu la séparation de leurs parents, et de 2 animateurs spécialement formés aux méthodes As'trame.

**Chaque séance est construite autour d'un thème** (mon histoire, mes émotions,...) abordé avec des supports d'activités ludiques.

- **1 rendez-vous individuel de bilan** quelques semaines plus tard, pour le ou les parents, avec ou sans l'enfant suivant le cas et les souhaits.

*L'association ASTRAME France qui a construit ces parcours pour enfants fait état dans des statistiques menées sur deux années que **90% des signes gênants ont régressés**.*

*Tarif des séances en fonction des revenus des parents.*



Maison du Couple et de la Famille  
61 rue Pen Ar Ménez  
29200 BREST  
Tél. : 02 98 47 26 26  
Courriel : [contact@mcf29.fr](mailto:contact@mcf29.fr)  
Site : [www.mcf29.fr](http://www.mcf29.fr)

Après la rupture  
As'trame France